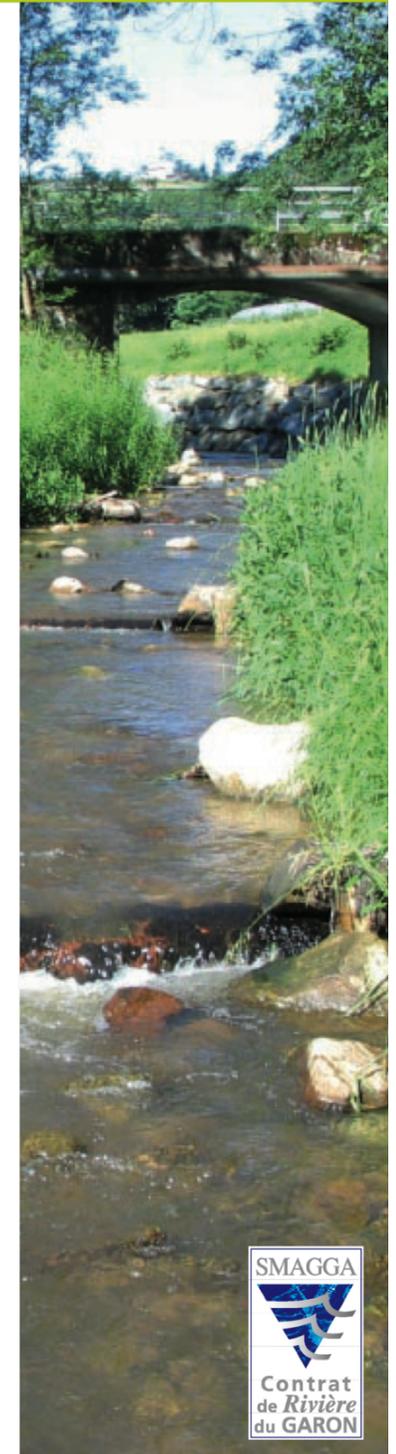


Second contrat de rivière du Garon

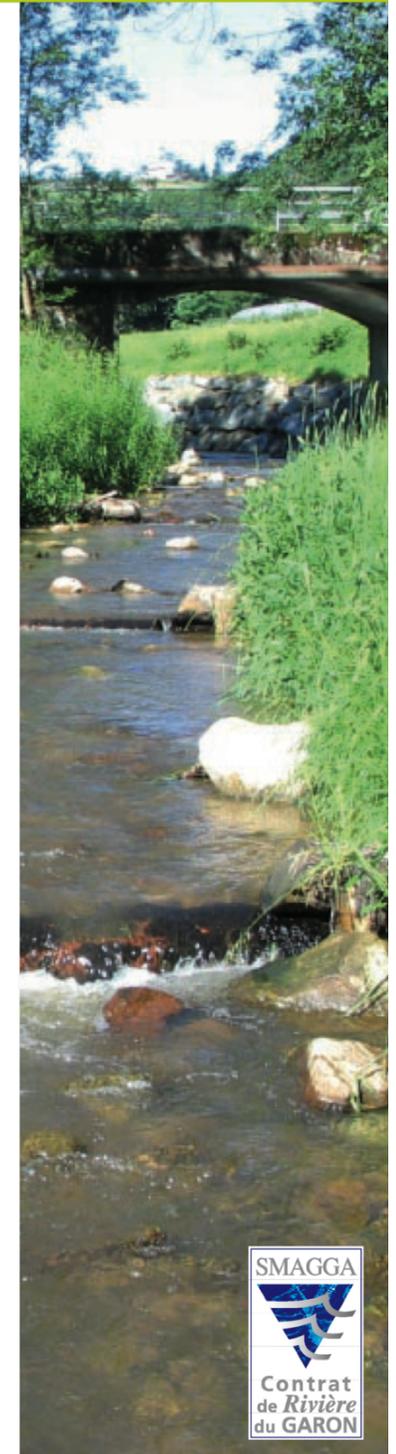
COMITE DE RIVIERE

5 DECEMBRE 2011

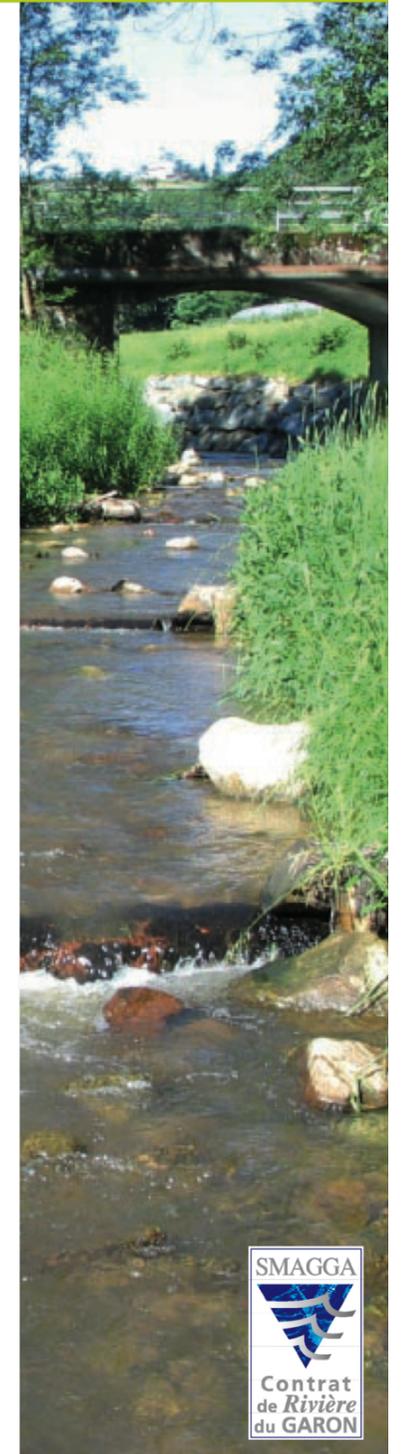


ORDRE DU JOUR

- Préambule
- Etat des lieux du bassin versant établi suite aux études préalables
- Validation des enjeux et objectifs du second contrat de rivière
- Point sur l'élaboration du programme d'actions et calendrier prévisionnel
- Questions diverses



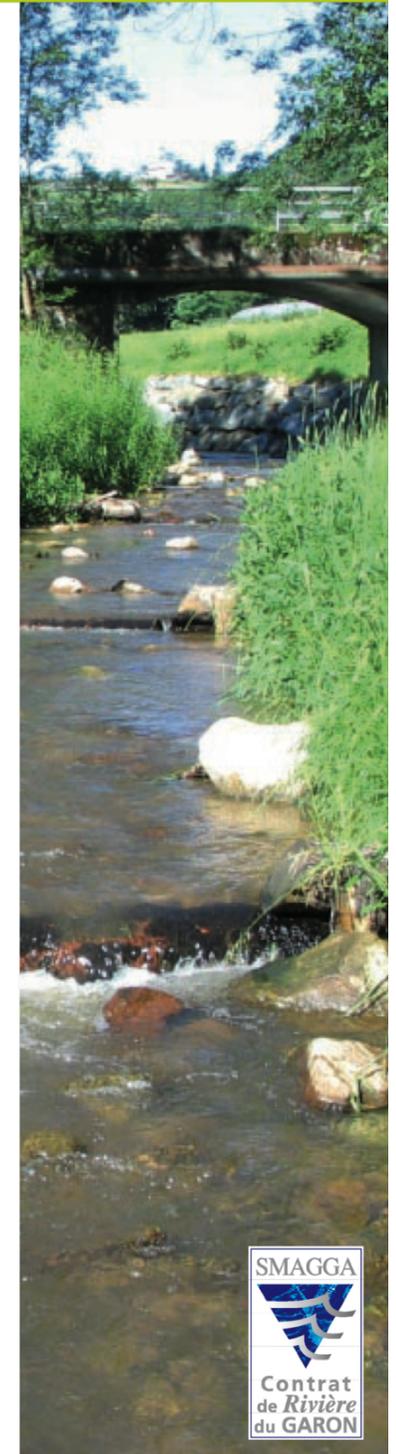
PREAMBULE



RAPPEL SUR LES ETUDES PREALABLES ENGAGEES

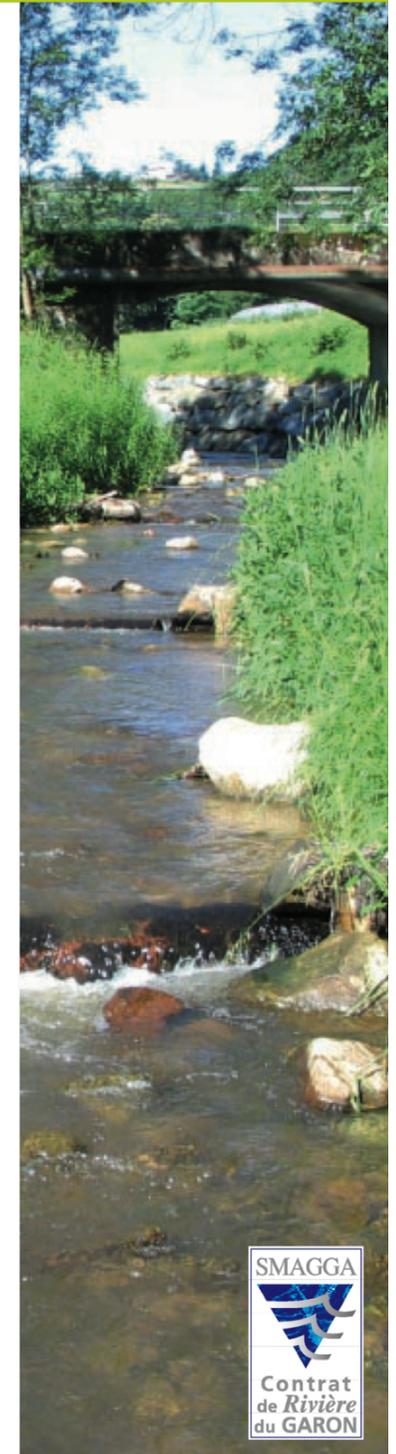
ETUDES PREALABLES PREVUES AU DOSSIER SOMMAIRE DE CANDIDATURE :

- **Qualité de l'eau / pollutions** : définition des points noirs en termes de pollution domestique, industrielle, urbaine et routières, évaluation des pollutions agricoles et solutions et travaux à mettre en œuvre.
 - **Étude des pollutions domestiques industrielles et urbaines** attribuée à SAGE Environnement : étude terminée
 - **Étude des pollutions agricoles et phytosanitaires** attribuée à BURGEAP : étude terminée
- **Gestion quantitative / volumes prélevables** : étude des étiages, amélioration des connaissances relatives aux prélèvements, estimation des débits biologiques, niveaux piézométriques d'alerte, des volumes prélevables sur les eaux superficielles et souterraines, propositions d'actions.
 - Étude attribuée à BRL Ingénierie + BURGEAP pour partie modélisation eaux souterraines – fin prévue au 1^{er} trimestre 2012.



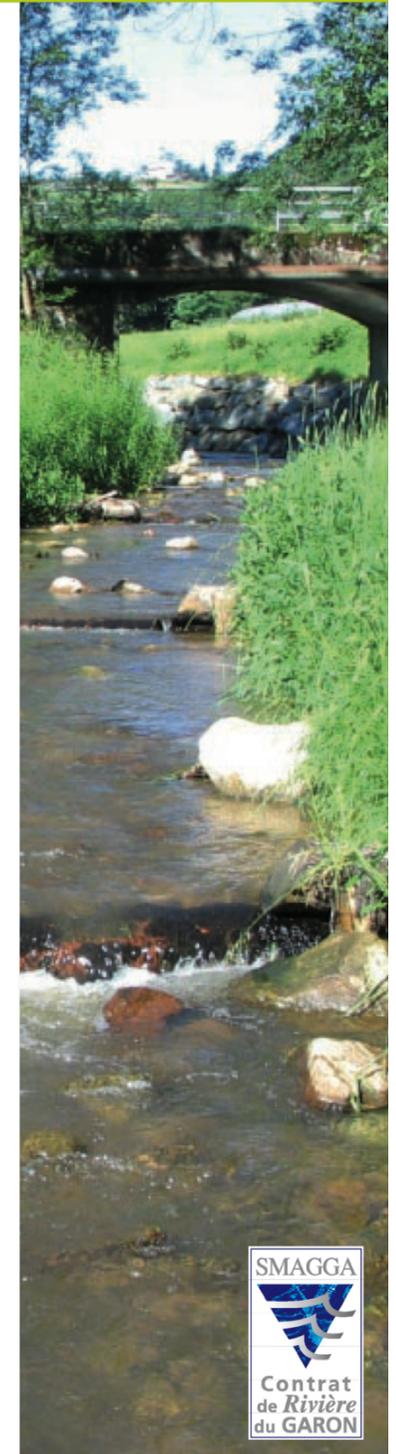
RAPPEL SUR LES ETUDES PREALABLES ENGAGEES

- **Élaboration d'un plan de communication** : réalisation en interne – En cours
- **Établissement d'un référentiel avec définition d'indicateurs** pour le suivi et l'évaluation des actions menées sur le bassin versant
 - Mené dans le cadre des études réalisées pour les actions qui sont proposées
 - A compléter pour les programmes d'actions antérieurs, sur la base du référentiel régional élaboré par les partenaires
- **Schéma Directeur d'Eaux Pluviales** sur le bassin versant avec un programme priorisé de travaux afin de mieux gérer les eaux pluviales sur les plans qualitatif et quantitatif à l'échelle du bassin versant.
 - Étude préalable / AMO attribuée à Réalités Environnement terminée.
 - Consultation en cours pour la réalisation du SDGEP. Durée prévue : 2 ans



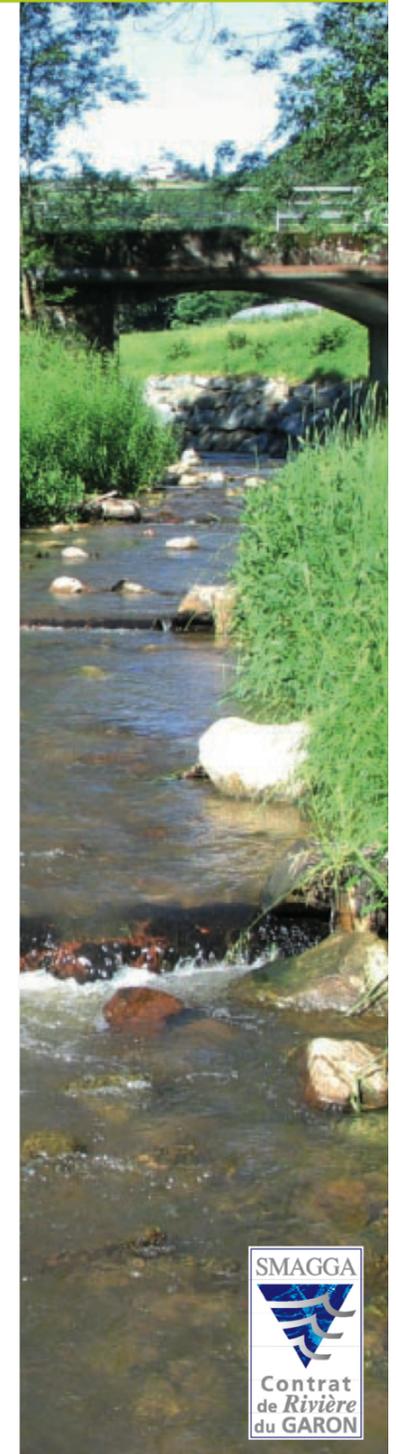
RAPPEL SUR LES ETUDES PREALABLES ANTERIEURES

- **Étude géomorphologique 2006/2007** : réalisée par le groupement Hydrolac/Tereo
 - Programme d'actions à finalité morphologique et morpho-hydro-écologiques.
- **Étude hydrologique et hydraulique 2006/2007** : réalisée par Ginger Environnement
 - Travaux de protections contre les crues.
 - Actions de réduction de la vulnérabilité.
 - Premiers éléments de stratégie de gestion des eaux pluviales.

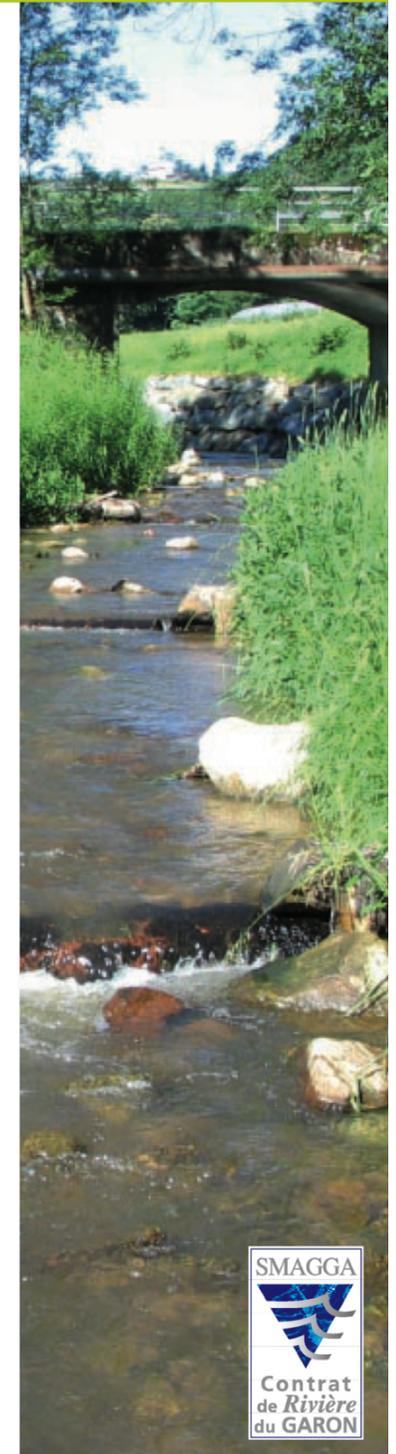


RAPPEL SUR LES ETUDES PREALABLES ANTERIEURES

- **Étude piscicole du Garon et de ses affluents 2006/2007** : réalisée par la Fédération de Pêche
 - Propositions d'actions de restauration de la continuité et de la fonctionnalité des milieux et d'actions de suivis piscicoles et astacicoles.
- **Plan de gestion de la ripisylve 2010-2016** : réalisée par la CATER avec la participation du SMAGGA
 - DIG en date du 2 mars 2011.
- **Étude détaillée de la nappe du Garon** : réalisée par BURGEAP pour les syndicats d'eau potable
 - Propositions d'actions de protection et de suivi de la ressource en eau souterraine.

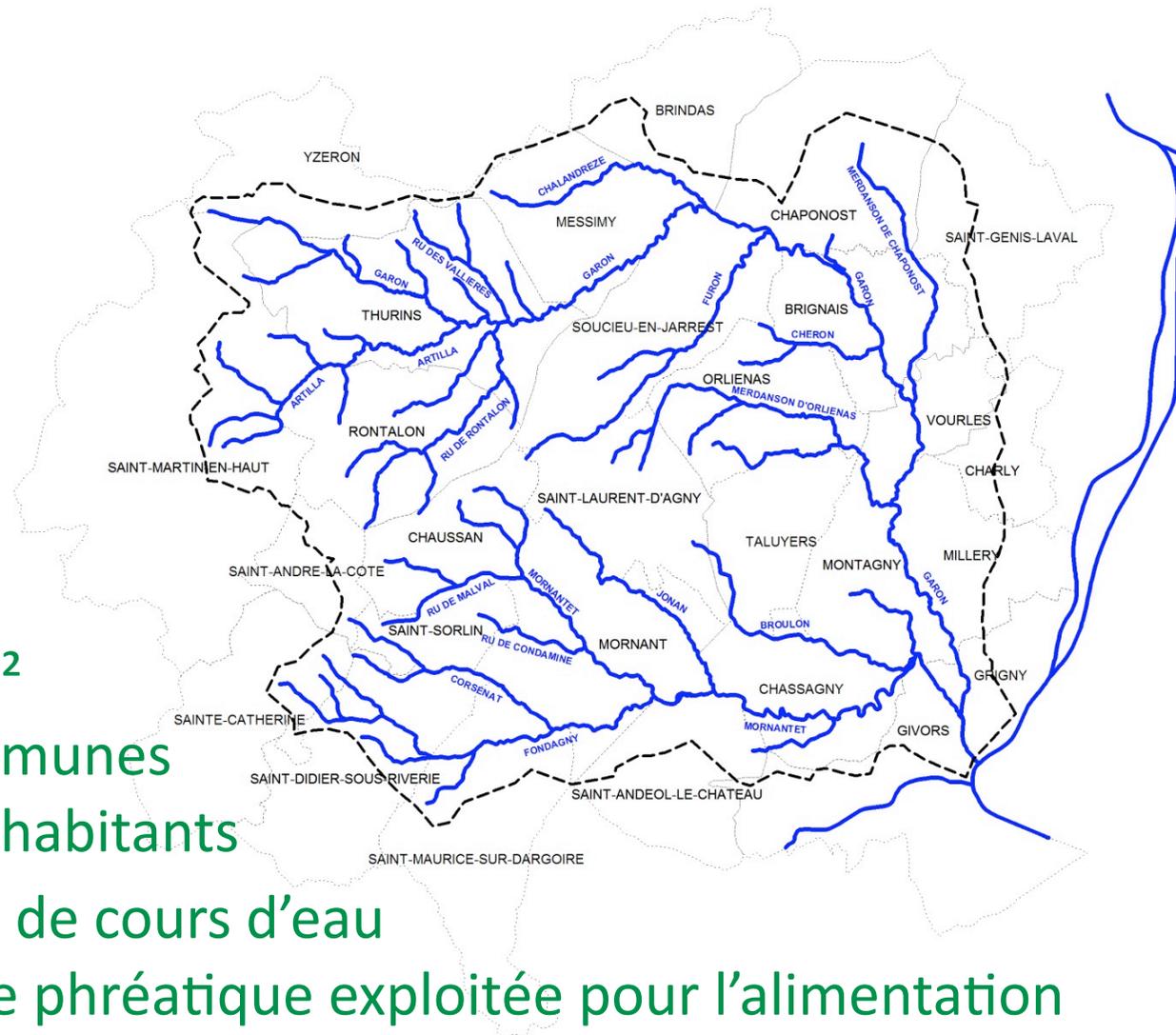


ETAT DES LIEUX DU BASSIN VERSANT

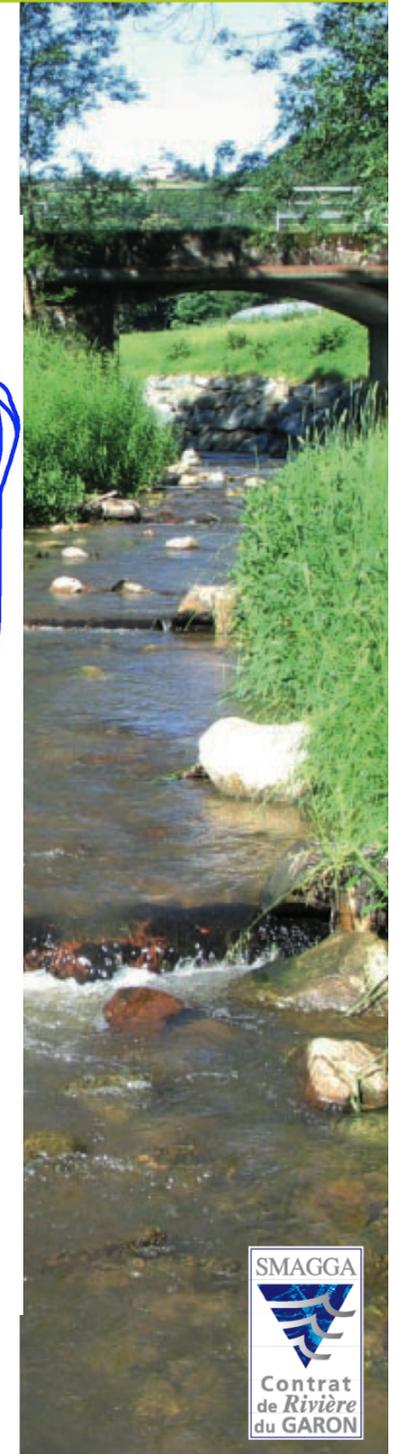


DIAGNOSTIC DU BASSIN VERSANT

CARACTERISTIQUES GENERALES



- 206 km²
- 27 communes
- 64 000 habitants
- 130 km de cours d'eau
- 1 nappe phréatique exploitée pour l'alimentation en eau potable

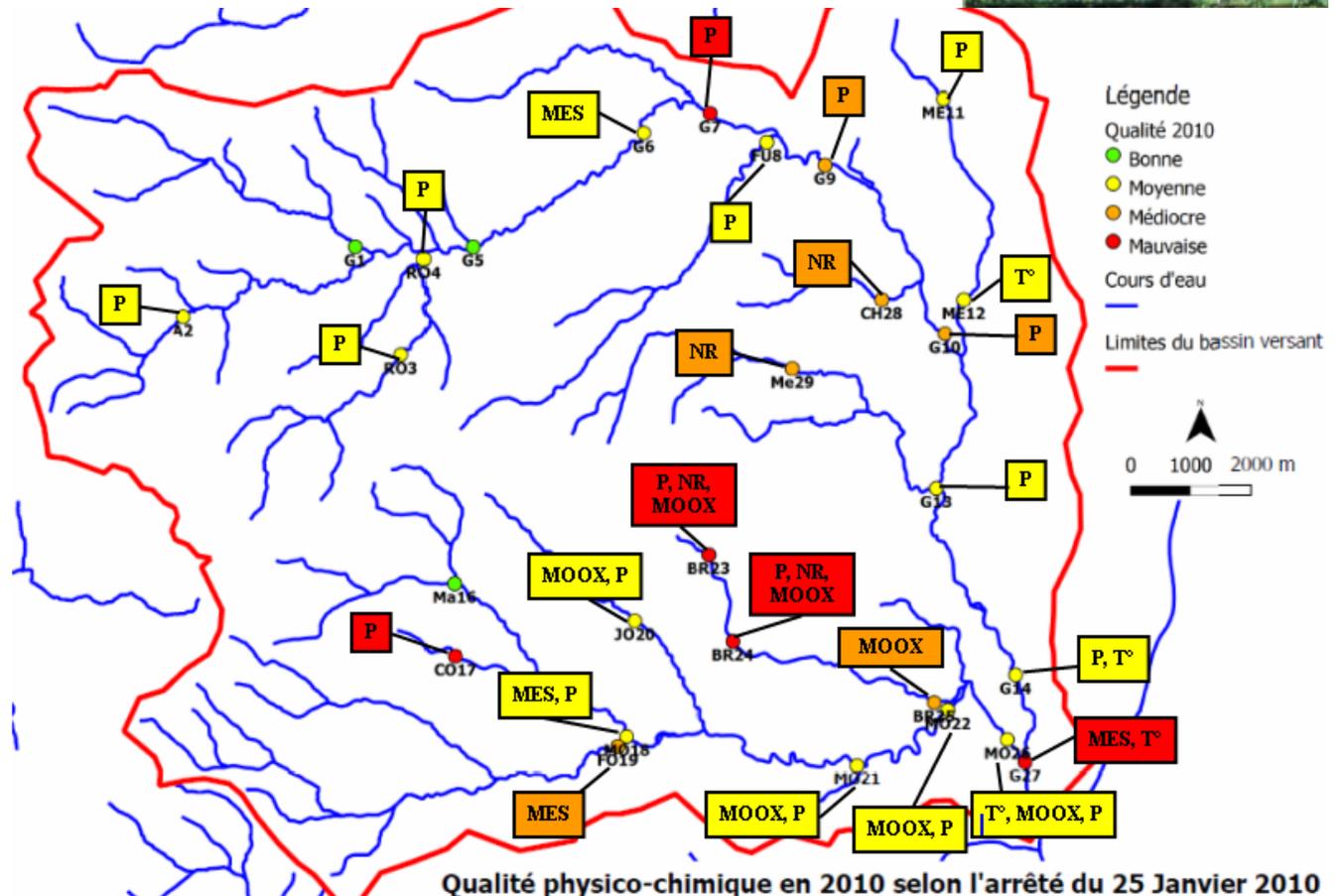


ETAT DE LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES



Physico-chimie classique

- Problématique **phosphore** sur l'ensemble du bassin versant.
- Matières organiques, oxydables et azotées occasionnellement déclassantes.
- **Nitrates** : pas d'obligation mais une thématique à ne pas négliger (qualité au mieux moyenne sur le bv selon le SEQ-Eau V1).
- De faibles débits sur certains affluents (comme la Condamine) qui rendent le milieu sensible.



Micropollution :

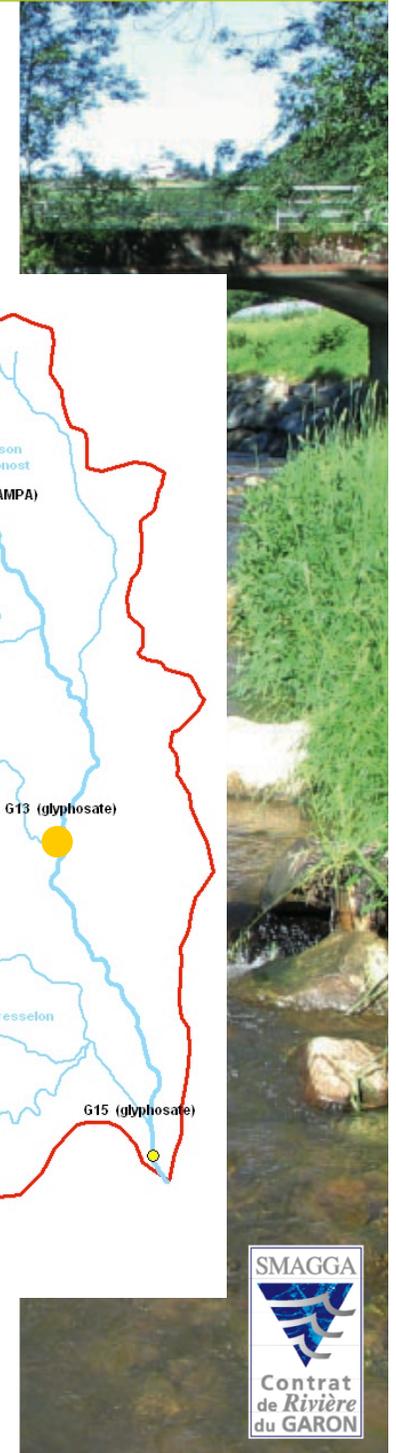
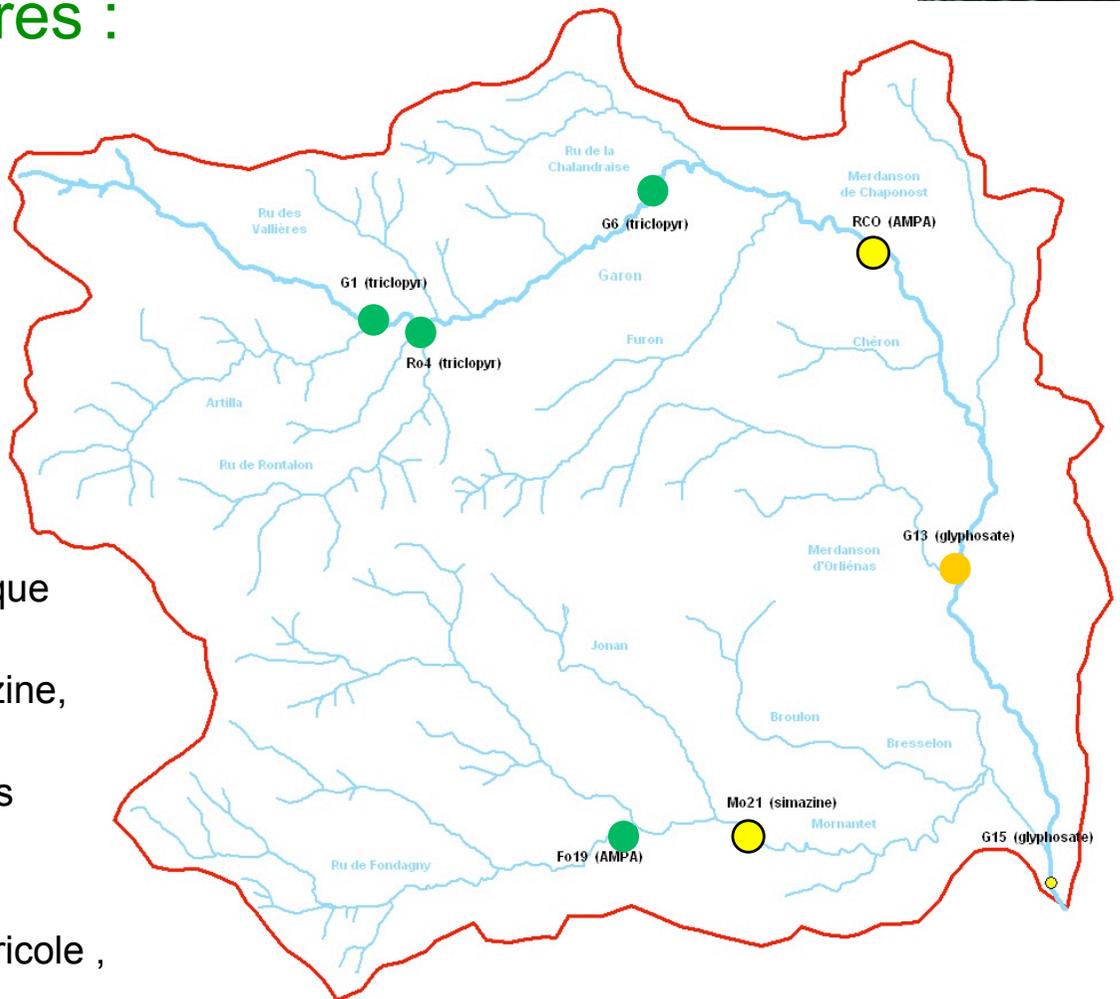
- Pollution au cuivre et au plomb sur le Merdanson de Chaponost, et à l'Arsenic sur le Broulon
- HAP surtout pyrolytiques, qualité moyenne sur toutes les stations analysées, stations en aval des zones urbanisées plus touchées (Broulon épargné).



ETAT DE LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES

• Produits phytosanitaires :

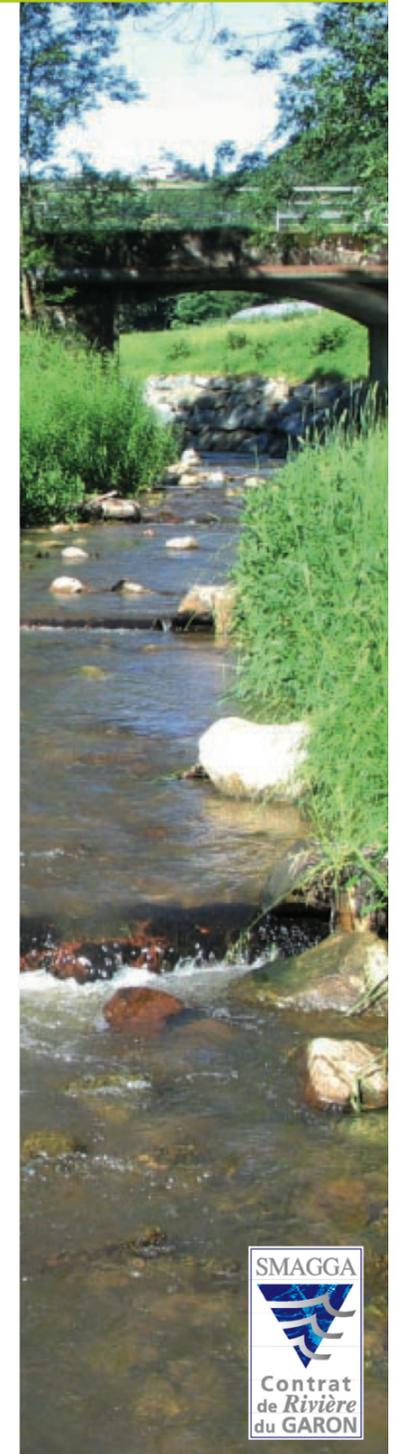
- Présence d'au moins une molécule sur chacune des stations
- Pas de qualité très bonne, mais pas de qualité mauvaise
- Qualité se dégrade d'amont en aval
- **Glyphosate et AMPA** sur toutes les stations
- 22 molécules au total sur l'année, essentiellement au printemps, presque toutes retrouvées une seule fois
- 5 molécules interdites : diuron, atrazine, simazine, carbaryl et procymidone
- Molécules autorisées presque toutes citées lors des enquêtes
- **Majorité d'herbicides (17/22)**
- 8 molécules à usage strictement agricole , 4 molécules « tous usagers » dont glyphosate et AMPA.



ETAT DE LA QUALITÉ DES EAUX SUPERFICIELLES

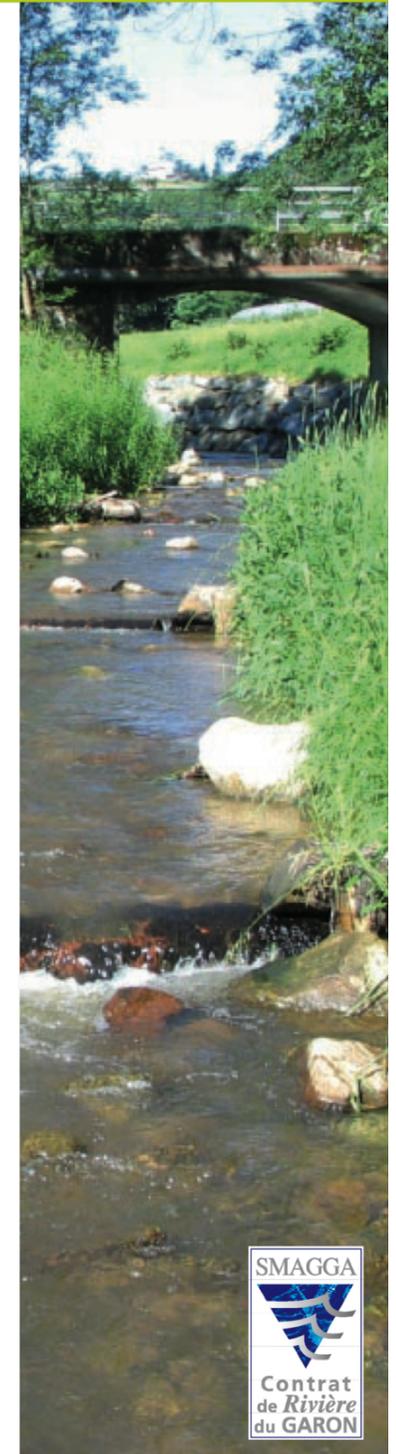
- **Qualité biologique**

- **Garon** : situation contrastée pour l'IBGN => IBGN montre une dégradation très significative dès l'aval de Messimy et tout au long de son cours aval
- Qualité moyenne à médiocre sur certains de ses affluents aval (Merdanson de Chaponost – Chéron) alors que bonnes à très bonnes qualité sur affluents amont
- **Mornantet** : relativement bonne qualité hydrobiologique à l'amont et au niveau médian, malgré des affluents dégradés. A l'aval, forte dégradation mais pourtant diversité en habitats : suggère une implication de la qualité de l'eau dans la dégradation.
- Pénalisée par les **pollutions** précédemment décrites
- Certains secteurs limités par des **assecs fréquents** (Furon, Condamine, Broulon) et/ou une **morphologie** trop anthropisée (Merdanson de Chaponost)



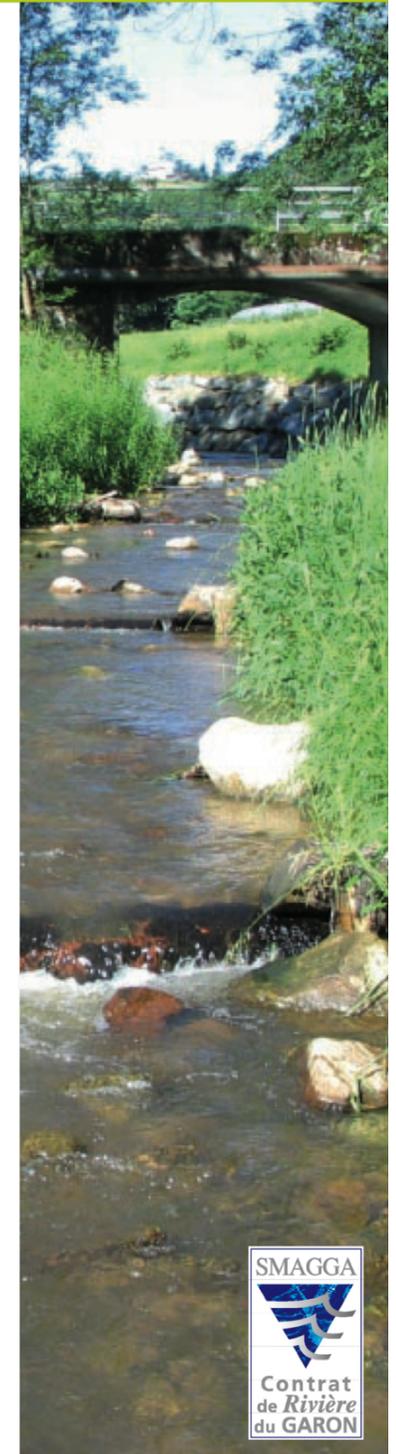
ETAT DE LA QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES

- Des **eaux souterraines globalement de bonne qualité** avec cependant des altérations par les nitrates, produits azotés et micropolluants organiques (Etude de la nappe du Garon – 2006-2009)
- Une **tendance à la baisse** des teneurs en **nitrates**, avec toutefois des concentrations non négligeables
- **Phytosanitaires** : détectés ponctuellement, et **de façon plus fréquente depuis 2007**, probablement dû à un effet retard de pratiques passées
- Une **alimentation de la nappe** pour une grande part **par les infiltrations du Garon**, ce qui lui confère une sensibilité certaine en terme de qualité, en particulier sur la partie en aval du seuil des Mouilles.



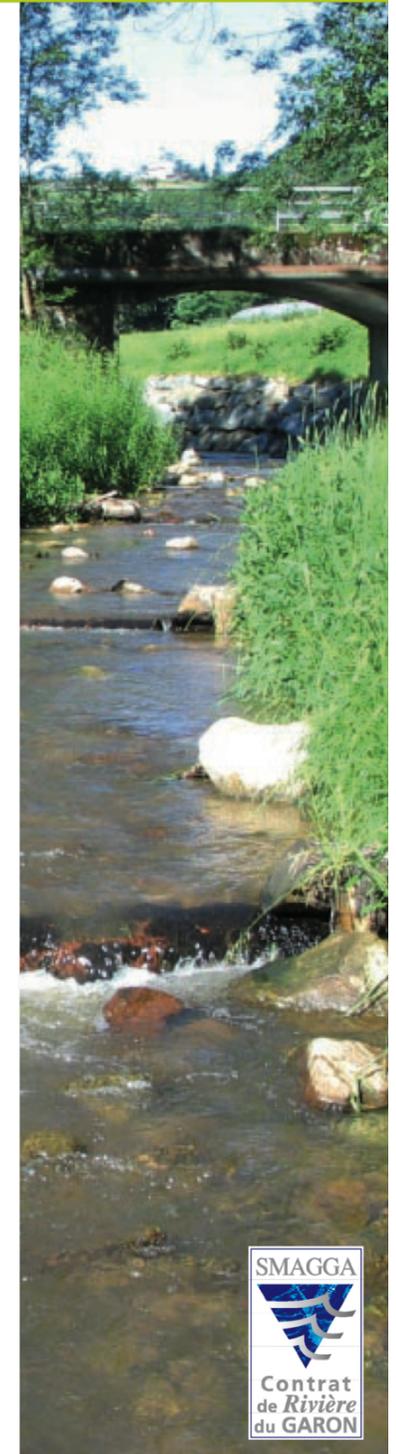
LES PRESSIONS SUR LA QUALITÉ DES EAUX

- **Les pressions domestiques**
 - Stations d'épuration à mettre aux normes (dossiers déjà engagés),
 - Dysfonctionnements sur les réseaux de transport et de collecte des eaux usées, déversoirs d'orage, et modes de gestion des postes de relevage qui occasionnent de nombreux déversements aux milieux naturels,
 - Plus de la moitié des installations d'ANC diagnostiquées sur le territoire sont défailtantes.
- **Les pressions industrielles**
 - Sources possibles de pollution notamment sur le Broulon et le Merdanson de Chaponost,
 - Concentrées sur les zones industrielles : des Platières à St-Laurent-d'Agnay et Chassagny, du Caillou, des troque set du Dôme à Chaponost, les ZI de l'est de Brignais et les Eclapons à Vourles.



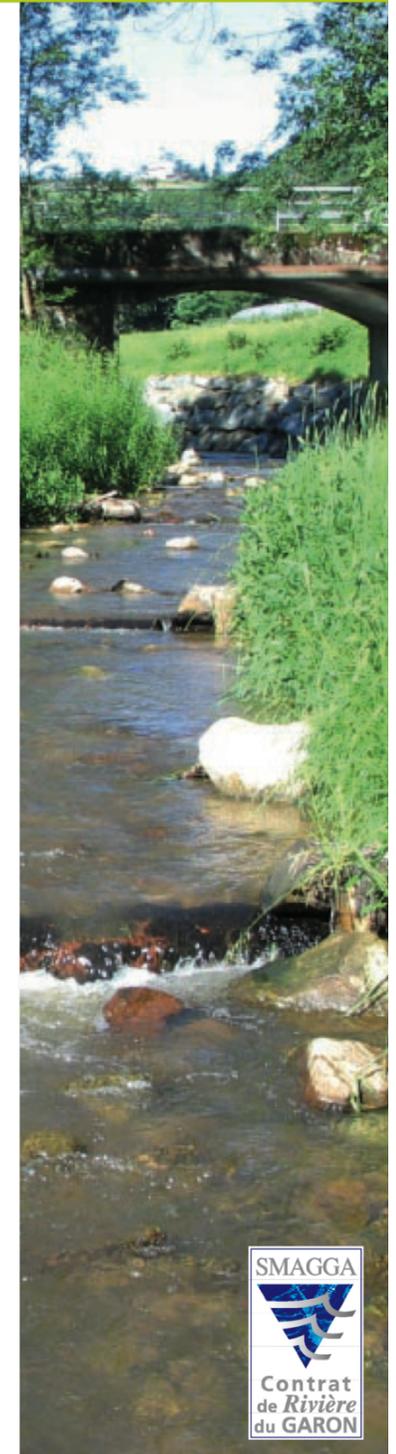
LES PRESSIONS SUR LA QUALITÉ DES EAUX

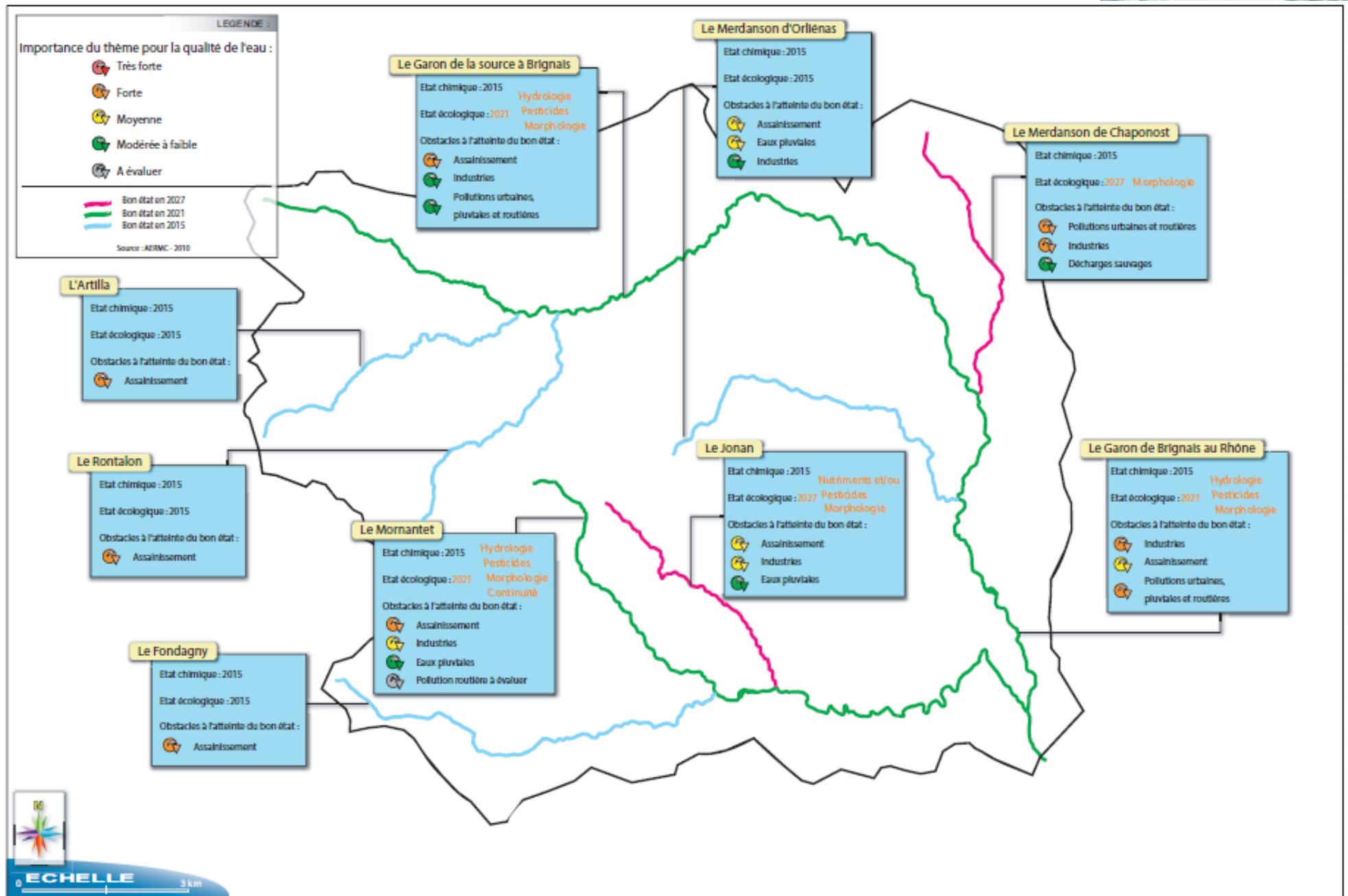
- **Les pressions des infrastructures et espaces publics**
 - Des voiries structurantes sur le territoire : RD11, RD25, RD342, RD386, A450, généralement à proximité de cours d'eau, et pour la RD386 à proximité des captages AEP,
 - Utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des infrastructures (SNCF, DIRCE, communes),
 - Les communes du BV utilisent au total 22 produits soit 20 molécules différentes principalement des herbicides. Une seule, partiellement sur le bassin, est en « Zéro Phyto ».
- **Décharges sauvages**
 - Certainement peu d'impact car peu nombreuses, peu étendues, et en grande majorité maîtrisées par les communes ,
 - Emplacement et nature des déchets à surveiller (souvent inertes).



LES PRESSIONS SUR LA QUALITÉ DES EAUX

- **Les pressions agricoles**
 - Une SAU qui représente environ **50 % de la surface des communes du bassin versant** (RA 2000)
 - Elle représente de 50 à 80% de la surface des communes, sauf dans la partie aval du bassin
 - Utilisation de **produits phytosanitaires**
 - Pression vis-à-vis des **nitrate**s difficile à évaluer compte tenu des pratiques très variables – Problématique non prioritaire ?
 - **Retenues collinaires** (pas forcément toutes à vocation agricoles) : impact mal connu, car très variable en fonction de la retenue elle-même, du contexte...



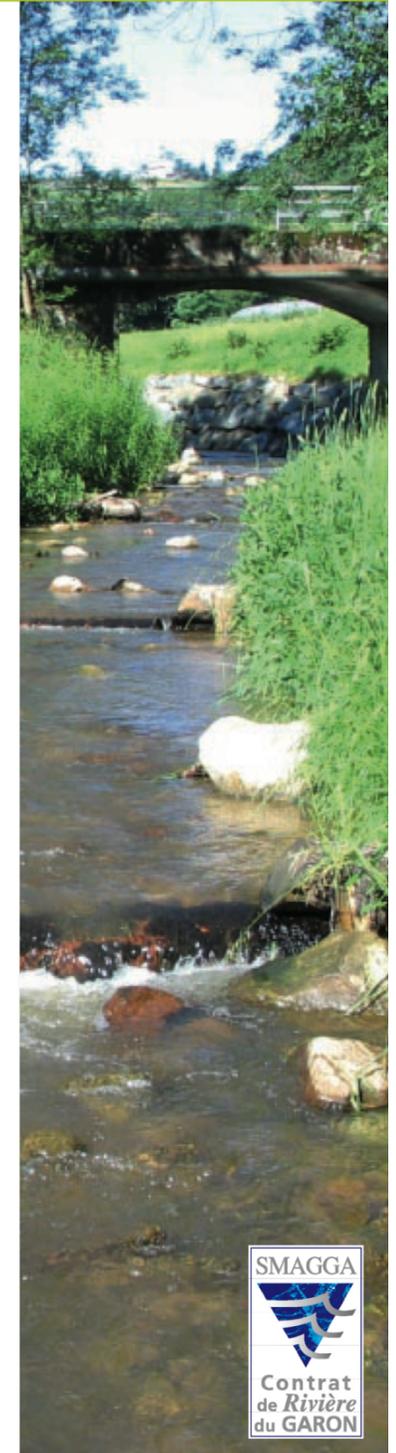


Masses d'eau et échéances de bon état (DCE) dans le bassin versant du Garon

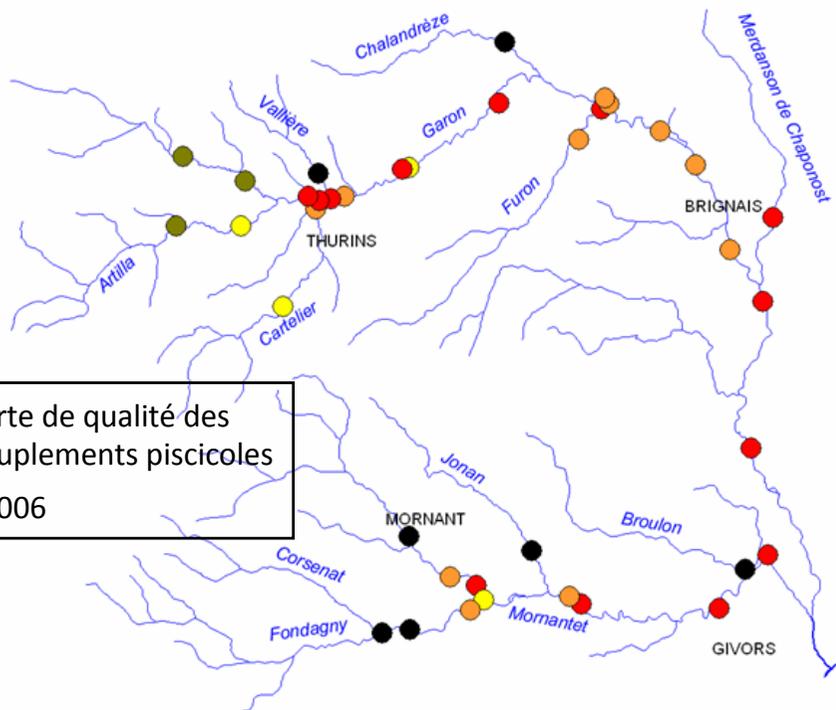
ETAT DE LA QUALITÉ PHYSIQUE DES COURS D'EAU



- **Géomorphologie :**
 - Transport sableux important à l'échelle du bassin versant,
 - Tendance générale à l'affouillement,
 - Facteurs d'érosion : secteurs précédemment enrochés (absence d'ancrage, transitions), hauteurs importantes de berges, dommages initiés par les crues de 2003 et 2005.

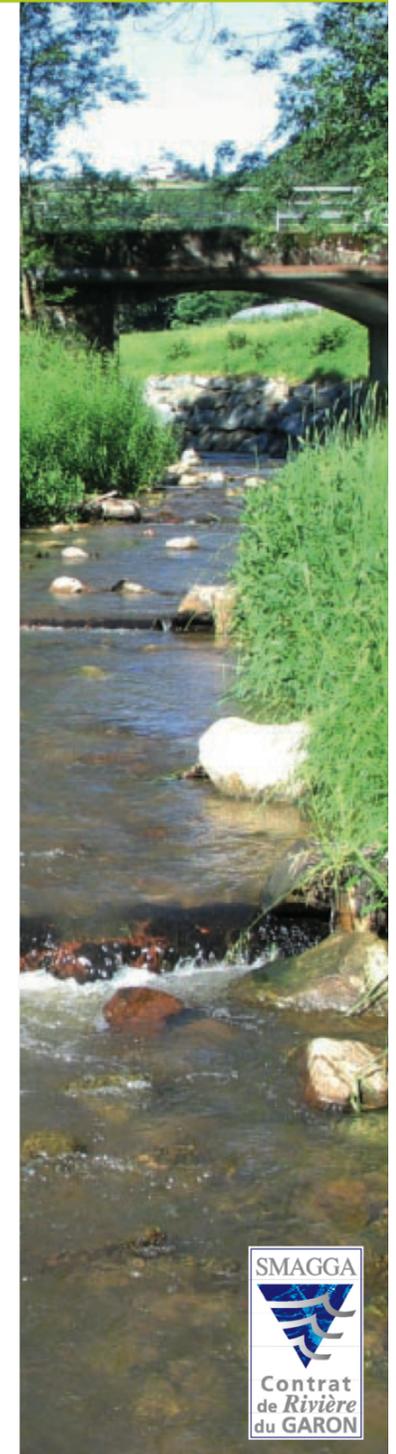


ETAT DE LA QUALITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES



- **Qualité piscicole et astacicole:**
 - **Qualité piscicole altérée** avec des peuplements peu diversifiés et peu abondants.
 - Disparition de l'écrevisse à pieds blancs.

- **Habitats aquatiques et rivulaires**
 - Plus de **50% du linéaire de ripisylve** en état qualifié de **moyen ou mauvais**.
 - Présence de **renouée du Japon**.
 - **Bon potentiel habitationnel** limité par la **faiblesse des débits à l'étiage**, le **colmatage des lits** dû au sable et aux rejets, le **cloisonnement** par des obstacles infranchissables.



HYDROLOGIE ET INONDATIONS



- Travaux de protections locales contre les crues trentennales :

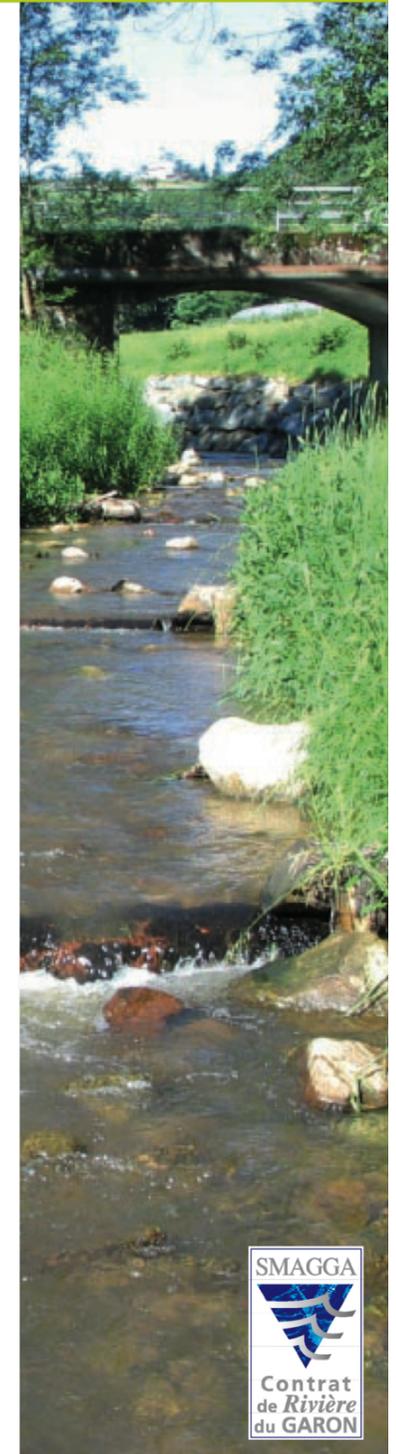
- Démarrés en 2007 – Fin prévue en 2013
- Montant du programme : 5,5 M€ H.T.

- Ruissellement , érosion, débordements de réseaux :

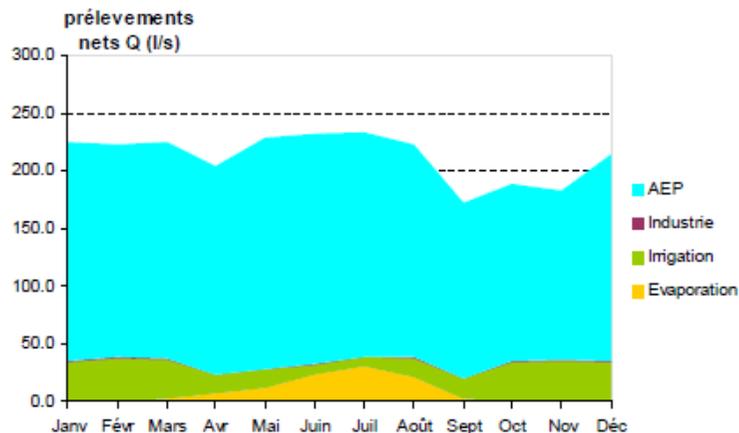
- Phénomènes sur le bassin versant mis en évidence par l'étude préalable au SDGEP



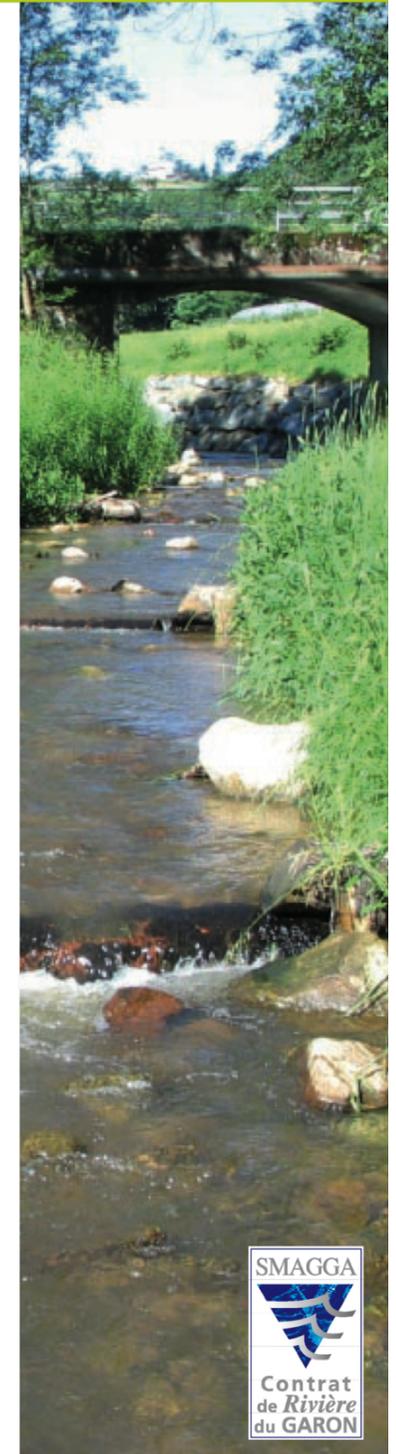
- **Cinq communes** particulièrement touchées par les inondations : Givors, Grigny, Montagny, Brignais et Thurins.
- Débordements dans ces zones dès la crue décennale.
- Zones naturelles : débordements dans le lit majeur dès la crue quinquennale.



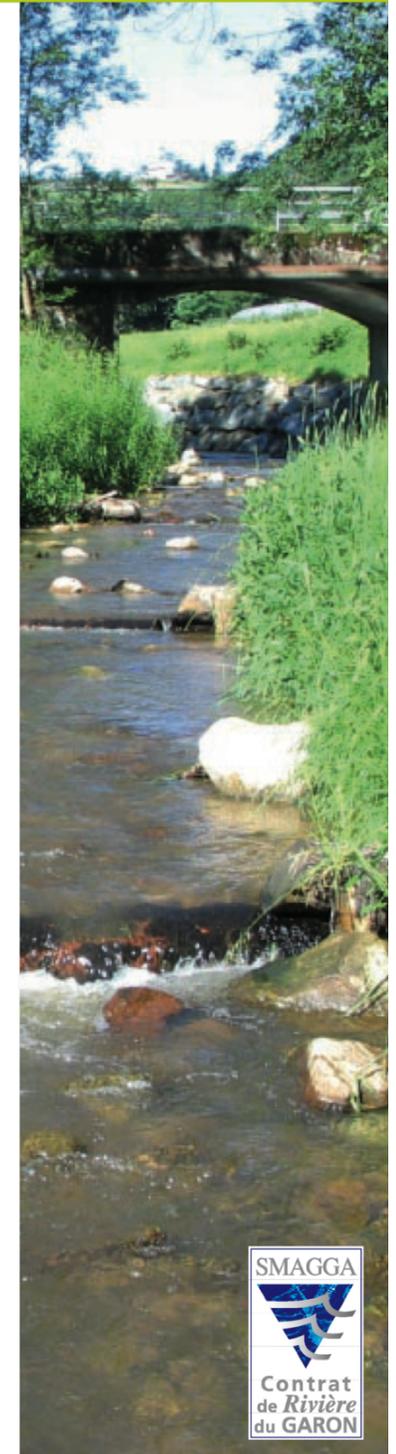
GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU



- Des **étiages sévères du Garon** entre Brignais et Grigny qui vont jusqu'à **l'assec total** plusieurs mois par an.
- Des prélèvements à **plus de 80% liés à l'AEP**, effectués dans la **ressource souterraine**.
- **Irrigation** utilisant principalement le réseau du SMHAR (**pompage sur le Rhône**).
- Prélèvement par les **retenues et plans d'eau** variable au cours de l'année, majoritairement en hiver. 7 retenues ont un débit réservé.



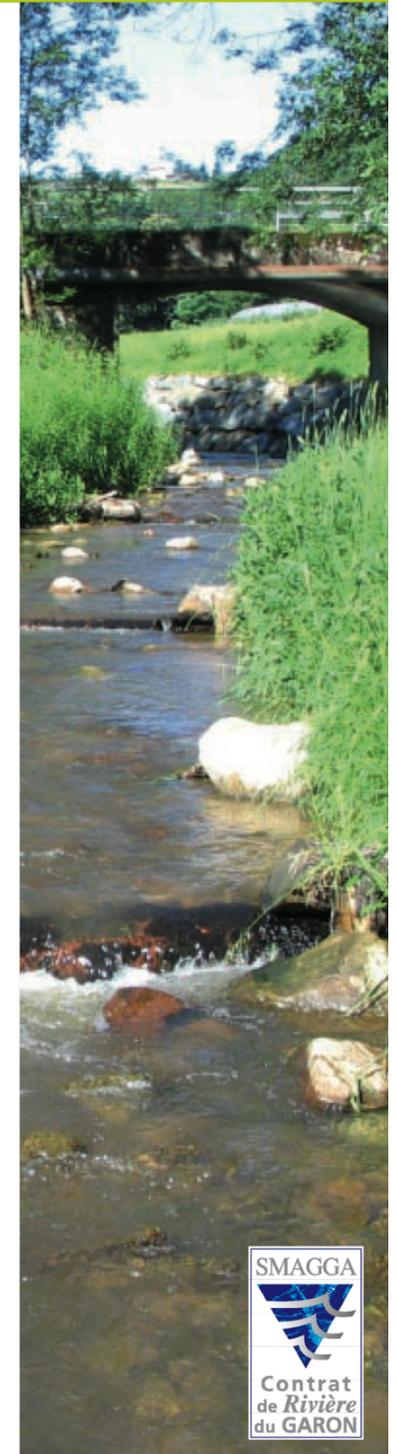
ENJEUX ET OBJECTIFS DU SECOND CONTRAT DE RIVIERE DU GARON



ENJEUX ET OBJECTIFS DÉFINIS AU DOSSIER SOMMAIRE DE CANDIDATURE

ENJEUX SUR LE BASSIN VERSANT :

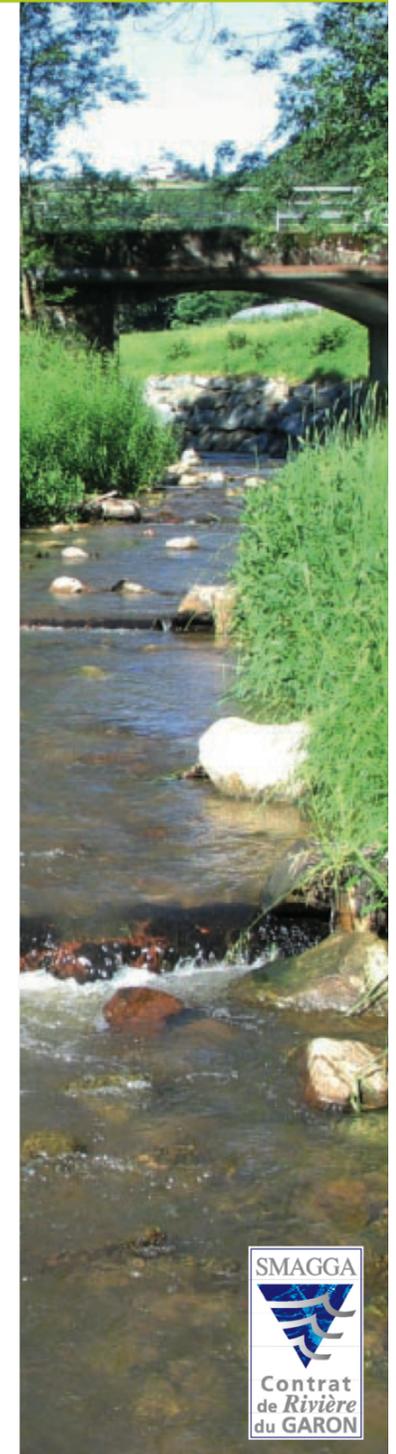
- Poursuite de l'amélioration de la qualité des eaux superficielles et préservation des eaux souterraines,
- Maîtrise du risque d'inondation,
- Gestion des milieux aquatiques, des écosystèmes à restaurer,
- Alimentation en eau potable, préservation de la nappe,
- Aménagement du territoire.



ENJEUX ET OBJECTIFS DÉFINIS AU DOSSIER SOMMAIRE DE CANDIDATURE

LES OBJECTIFS STRATEGIQUES :

- Tendre vers une bonne qualité des eaux superficielles et souterraines
- Assurer des conditions de milieux favorables au maintien des écosystèmes et des usages raisonnables de l'eau
- Assurer la sécurité des personnes et des biens tout en optimisant et respectant les potentialités écologiques des milieux
- Mettre en œuvre des projets cohérents de réhabilitation et de mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine
- Communiquer et éduquer les parties prenantes du bassin versant
- Pérenniser la gestion globale de l'eau

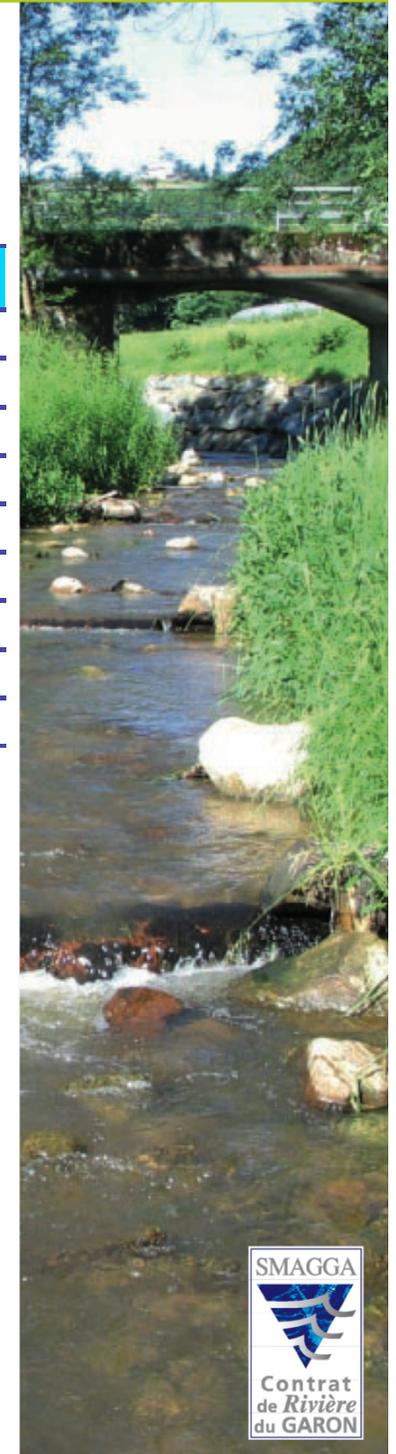


RAPPEL DES OBJECTIFS DU SDAGE

Cours d'eau	Objectif de bon état	Cause
ruisseau de Fondagny	2015	
ruisseau le Merdanson	2027	morphologie
ruisseau le Merdanson	2015	
ruisseau de Cartelier	2015	
ruisseau le Jonan	2027	nutriments et/ou pesticides ; morphologie
ruisseau l'Artilla	2021	nutriments et/ou pesticides ; matières organiques et oxydables ; morphologie
Le Garon de la source à Brignais	2021	hydrologie ; pesticides ; morphologie
Le Mornantet	2021	hydrologie ; pesticides ; morphologie ; continuité
Le Garon de Brignais au Rhône	2021	hydrologie ; pesticides ; morphologie

Mais échéance de bon état chimique de toutes les masses d'eau superficielles pour 2015

Masse d'eau souterraine	Objectif de bon état	Cause
Alluvions du Rhône entre le confluent de la Saône et de l'Isère + alluvions du Garon	2027	Solvants chlorés ; hydrocarbure ; pollutions historiques d'origine industrielle, pollutions urbaines
Socle Monts du Lyonnais, beaujolais, maconnais et chalonnais BV Saône	2015	
Socle Monts du Lyonnais sud, Pilat et Monts du Vivarais BV Rhône, Gier, Cance, Doux	2015	

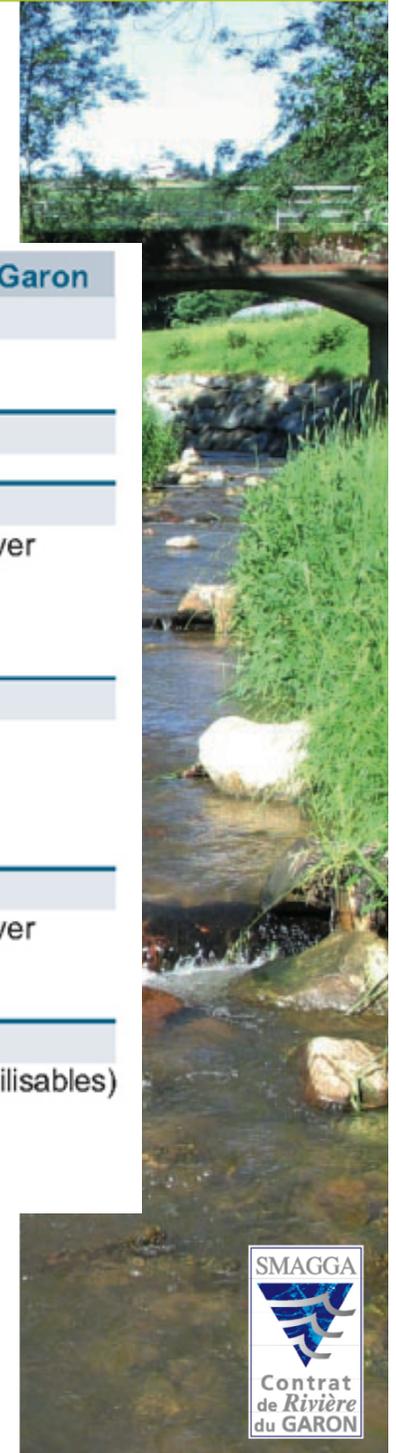


LE PROGRAMME DE MESURES DU SDAGE POUR LE BASSIN VERSANT DU GARON



RM_08_07	Garon
Problème à traiter :	Pollution domestique et industrielle hors substances dangereuses
Mesures :	5B17 Mettre en place un traitement des rejets plus poussé 5E21 Réaliser un diagnostic et améliorer le traitement des pollutions urbaines diffuses et dispersées (hameaux, refuges, activités d'hébergement et de soins, mas conchyliques)
Problème à traiter :	Pollution agricole : azote, phosphore et matières organiques
Mesures :	5C18 Réduire les apports d'azote organique et minéraux
Problème à traiter :	Substances dangereuses hors pesticides
Mesures :	5E04 Elaborer et mettre en oeuvre un schéma directeur de gestion des eaux pluviales
Problème à traiter :	Pollution par les pesticides
Mesures :	5D01 Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles 5D07 Maintenir ou implanter un dispositif de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols
Problème à traiter :	Dégradation morphologique
Mesures :	3C14 Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur et milieux lagunaires 3C16 Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel 3C43 Etablir un plan de restauration et de gestion physique du cours d'eau
Problème à traiter :	Altération de la continuité biologique
Mesures :	3C11 Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison 3C12 Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la dévalaison 3C13 Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole
Problème à traiter :	Déséquilibre quantitatif
Mesures :	3A10 Définir des objectifs de quantité (débits, niveaux piézométriques, volumes mobilisables) 3A17 Adapter l'utilisation des sols à l'équilibre de la ressource 3A31 Quantifier, qualifier et bancariser les points de prélèvements

LE PROGRAMME DE MESURES DU SDAGE POUR LE BASSIN VERSANT DU GARON

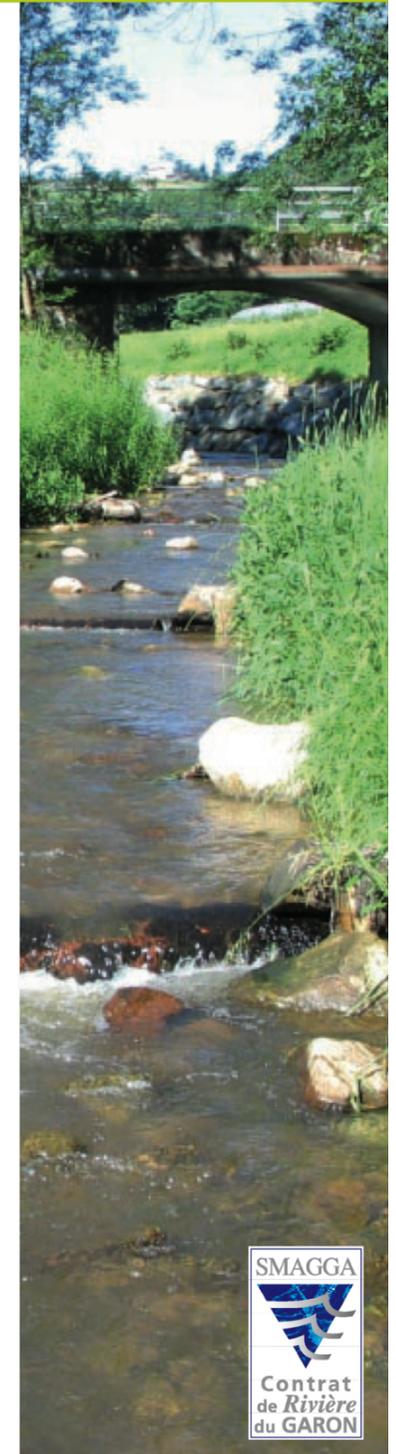


FR_D0_325 Alluvions du Rhône entre le confluent de la Saône et de l'Isère + alluvions du Garon	
Problème à traiter :	Substances dangereuses hors pesticides
Mesures :	5A04 Rechercher les sources de pollution par les substances dangereuses 5A08 Traiter les sites pollués à l'origine de la dégradation des eaux
Problème à traiter :	Pollution par les pesticides
Mesures :	5F31 Etudier les pressions polluantes et les mécanismes de transferts
Problème à traiter :	Risque pour la santé
Mesures :	5F10 Délimiter les ressources faisant l'objet d'objectifs plus stricts et/ou à préserver en vue de leur utilisation futur pour l'alimentation en eau potable
FR_D0_325A Plaine du Rhône aggro lyonnaise et extension sud	
Problème à traiter :	Substances dangereuses hors pesticides
Mesures :	5A04 Rechercher les sources de pollution par les substances dangereuses 5A08 Traiter les sites pollués à l'origine de la dégradation des eaux
FR_D0_325B Vallée du Garon	
Problème à traiter :	Risque pour la santé
Mesures :	5F10 Délimiter les ressources faisant l'objet d'objectifs plus stricts et/ou à préserver en vue de leur utilisation futur pour l'alimentation en eau potable 5F31 Etudier les pressions polluantes et les mécanismes de transferts
Problème à traiter :	Déséquilibre quantitatif
Mesures :	3A10 Définir des objectifs de quantité (débits, niveaux piézométriques, volumes mobilisables) 3A17 Adapter l'utilisation des sols à l'équilibre de la ressource 3A31 Quantifier, qualifier et bancariser les points de prélèvements

ENJEUX ET OBJECTIFS DU SECOND CONTRAT DE RIVIÈRE

CONFIRMATION DES ENJEUX :

- Poursuite de **l'amélioration de la qualité des eaux superficielles** et préservation des eaux souterraines :
 - Etat dégradé de la qualité des eaux superficielles, en particulier au regard du phosphore et des pesticides, et ponctuellement sur les MOOX, micropolluants et matières azotées
 - Objectifs SDAGE-DCE d'atteinte du bon état chimique en 2015.
- Maîtrise du **risque d'inondation**,
 - Protection au-delà de la crue trentennale : mise en œuvre des préconisations de l'étude de 2007, avec en préalable la réalisation d'une analyse coût-bénéfice pour augmenter le niveau de protection des populations,
 - Problématiques ruissellement et débordement de réseaux mises en évidence par l'étude préalable au SDGEP



ENJEUX ET OBJECTIFS DU SECOND CONTRAT DE RIVIÈRE

CONFIRMATION DES ENJEUX :

- **Gestion des milieux aquatiques, des écosystèmes à restaurer,**

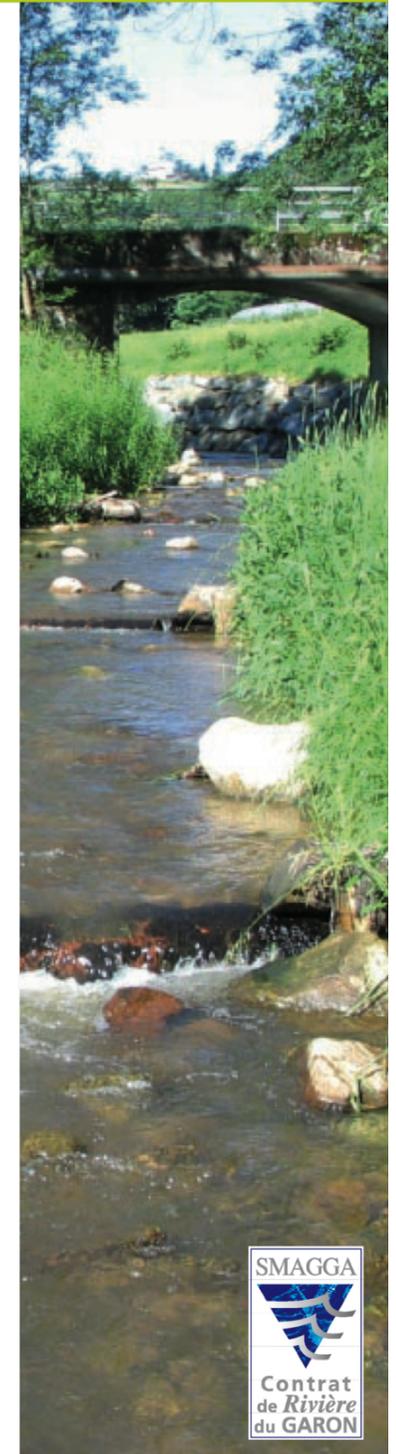
- Des milieux aquatiques pénalisés (hydrobiologie, peuplement piscicole) par l'anthropisation des cours d'eau, les faibles débits d'étiage, les espèces envahissantes, le cloisonnement, le colmatage des lits...
- Objectifs SDAGE-DCE d'atteinte du bon état écologique entre 2015 et 2027 selon les secteurs

- **Alimentation en eau potable, préservation de la nappe**

- Nappe stratégique pour l'AEP de l'Ouest Lyonnais
- Une connexion avec les eaux superficielles nécessitant une vigilance importante pour la gestion quantitative et qualitative

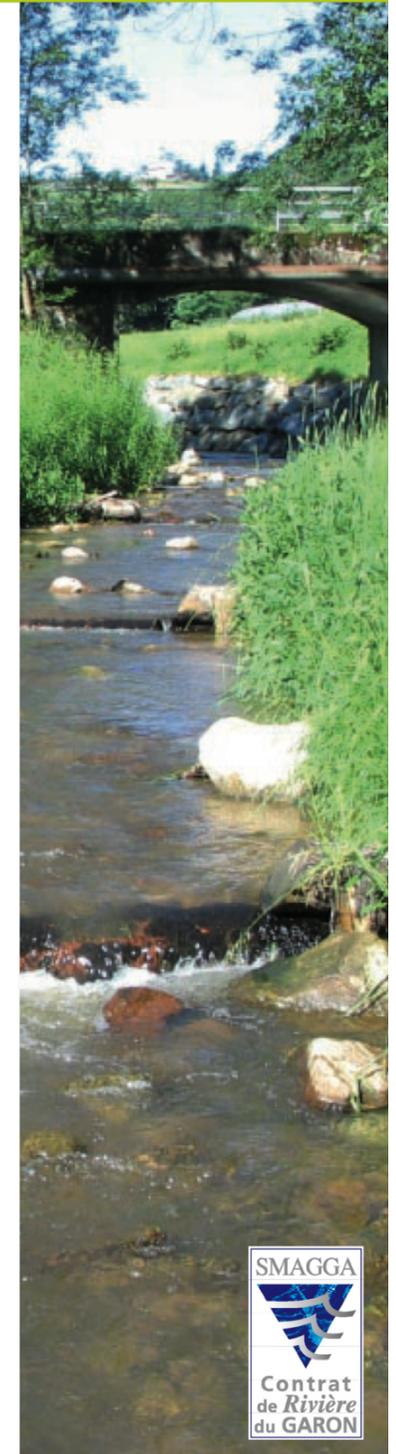
- **Aménagement du territoire**

- Transversal à tous les types de pressions rencontrées sur les enjeux précédents, en terme qualitatif ou quantitatif



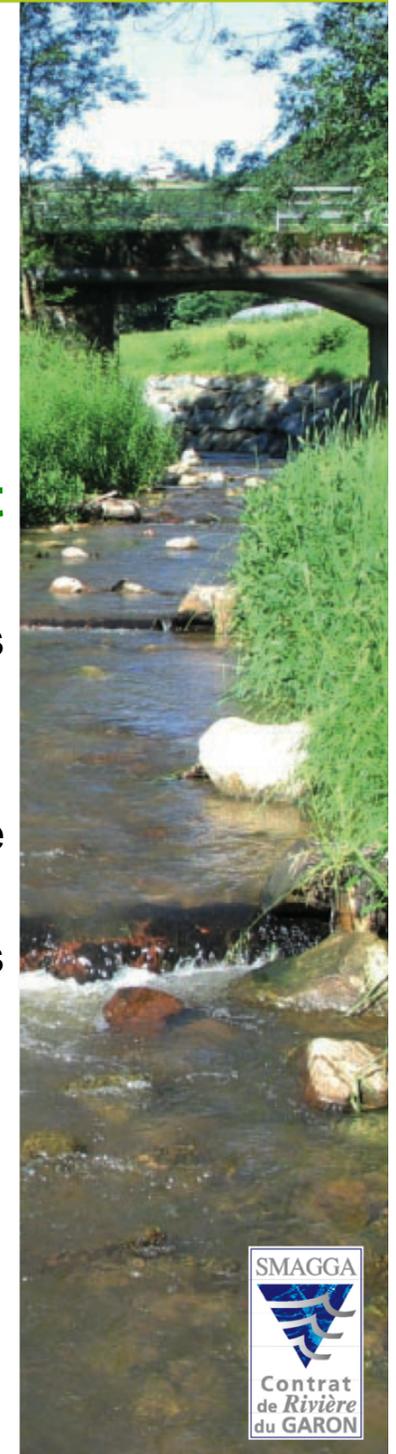
Tendre vers une bonne qualité des eaux superficielles et souterraines

- **Réduction des flux polluants d'origine domestique**
 - Poursuivre la mise aux normes des systèmes de traitement
 - Minimiser l'impact des systèmes d'assainissement sur le milieu naturel dans les phases d'entretien courant ou de panne accidentelle
 - Améliorer le fonctionnement des réseaux de transport et de collecte et réduire leur impact sur le milieu naturel
 - Poursuivre la réhabilitation des ANC défectueux
- **Réduire les flux polluants d'origine agricole**
 - Réduire les pollutions par les phytosanitaires d'origine agricole
 - Mettre en place des réseaux d'échange et d'expérimentation
 - Réduire les pollutions par les matières azotées



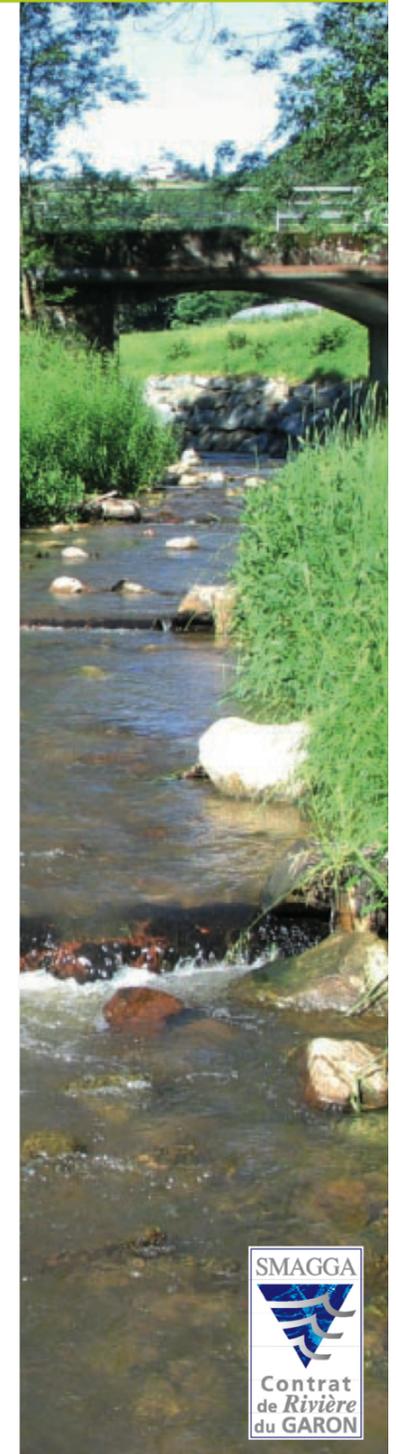
Tendre vers une bonne qualité des eaux superficielles et souterraines

- **Réduction des flux polluants d'origine industrielle**
 - Diagnostiquer les réseaux dans les zones industrielles
 - Diagnostiquer les installations, sensibilisation et conseil aux industries
- **Réduction des flux polluants d'origine urbaine et routière**
 - Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces publics communaux et des infrastructures de transport
 - Sensibiliser les citoyens sur l'utilisation des produits phytosanitaires
 - Mettre en place une gestion des eaux pluviales sur les axes de circulation à risque
 - Définir et mettre en place une politique de gestion des eaux pluviales sur le territoire dans le cadre du SDGEP
- **Préserver les ressources en eau souterraine**
 - Toutes les mesures précédentes
 - Le cas échéant, dispositifs complémentaires de prévention et d'alerte de pollutions sur la nappe



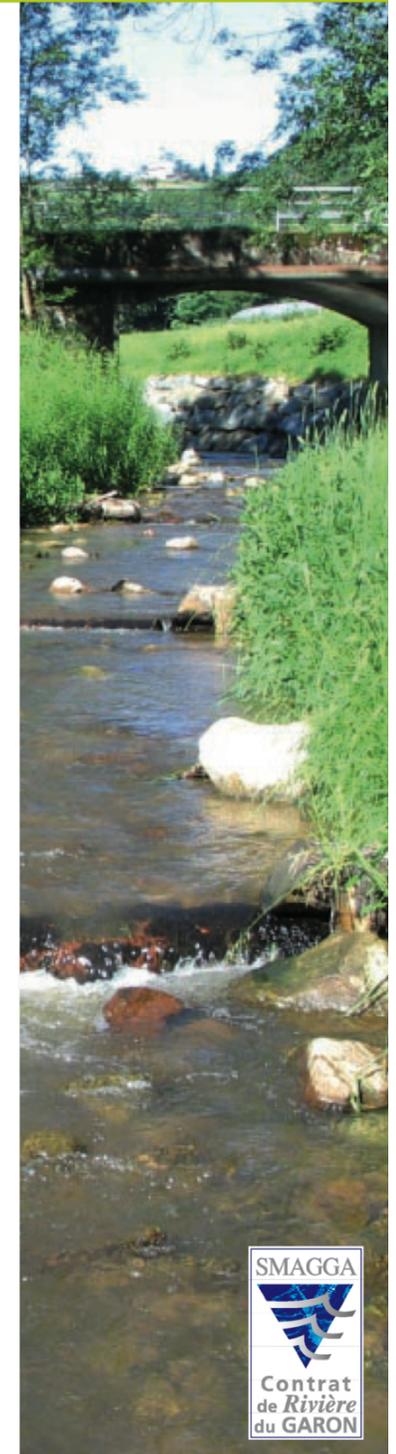
Assurer des conditions de milieux favorables au maintien des écosystèmes et des usages raisonnables de l'eau

- **Gestion quantitative des eaux superficielles et souterraines**
 - Mettre en œuvre le programme d'actions issu de l'étude de gestion quantitative de la ressource en eau
- **Protéger les ressources en eau souterraine**
- **Gestion des milieux aquatiques**
 - Restaurer et entretenir la ripisylve : mise en œuvre du plan de gestion
 - Restaurer la qualité piscicole des cours d'eau
 - Restaurer la qualité physique et écologique des cours d'eau
 - Préserver et aménager les secteurs à enjeux pour la ressource en eau



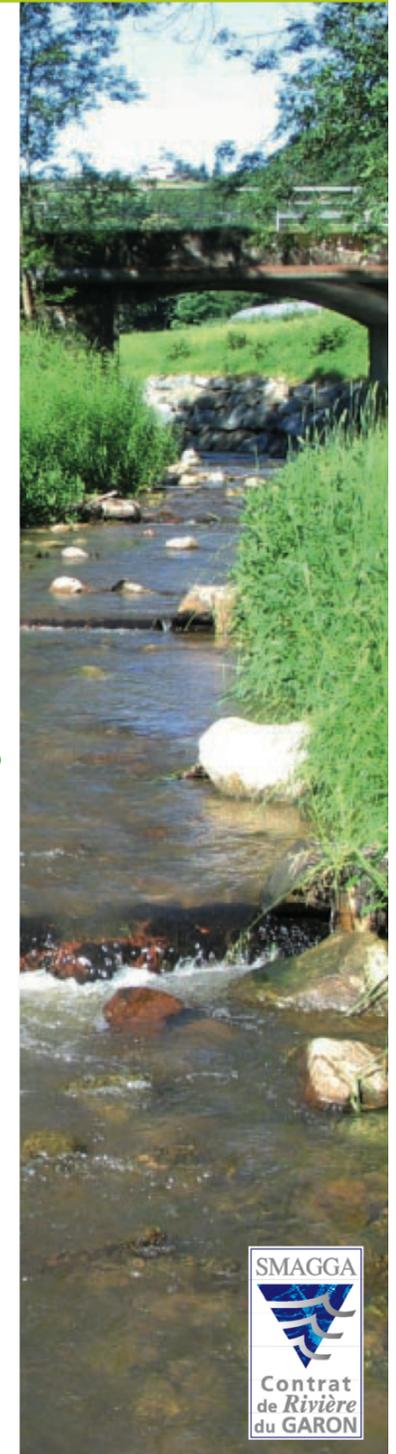
Assurer la sécurité des personnes et des biens tout en optimisant et respectant les potentialités écologiques des milieux

- **Définir les moyens techniques de protection**
 - Réaliser une analyse coût-bénéfice du programme de protection élaboré lors de l'étude réalisée en 2007
 - Le cas échéant, engager le programme de travaux
- **Veiller à ne pas augmenter/réduire la vulnérabilité dans l'avenir**
 - Etendre le PPRI à l'ensemble du bassin versant
 - Elaborer les zonages pluviaux communaux dans le cadre du SDGEP
 - Mettre en place des mesures de réduction de la vulnérabilité, individuelles ou collectives
- **Faire valoir une culture du risque sur le territoire**
 - Communiquer et informer la population



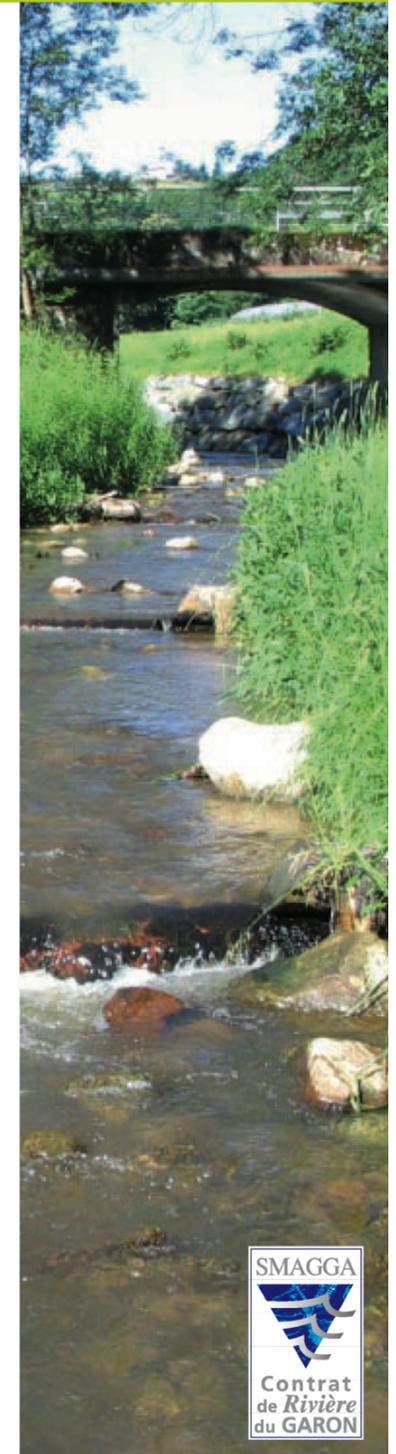
Mettre en œuvre des projets cohérents de réhabilitation et de mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine

- **Contribuer à une réappropriation des cours d'eau**
 - Communication et sensibilisation
 - Améliorer la perception et la visibilité des rivières
- **Veiller à une mise en valeur paysagère des cours d'eau**
 - Adapter les projets aux abords des cours d'eau afin d'assurer leur mise en valeur
 - Développer des projets de mise en valeur des cours d'eau



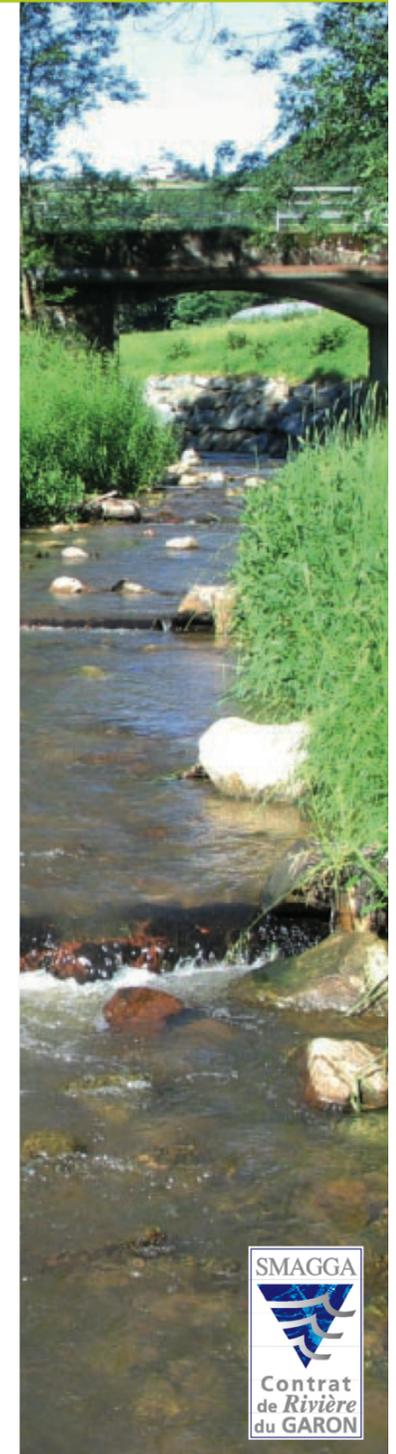
Pérenniser la gestion globale de l'eau

- **Communiquer et éduquer les parties prenantes du bassin versant pour favoriser une gestion globale et durable de l'eau et des cours d'eau**
 - Communiquer auprès des acteurs du contrat pour favoriser le portage des actions
 - Communiquer et sensibiliser le grand public et les scolaires aux enjeux de la gestion de l'eau
- **Assurer un diagnostic permanent de l'état du bassin versant et de son évolution**
 - Mettre en place des observatoires du bassin versant :
 - Suivi de la qualité de l'eau
 - Suivi des peuplement piscicoles
 - Suivi quantitatif
 - Veille permanente sur les pollutions
 - Suivi opérationnel de l'avancement des actions du contrat

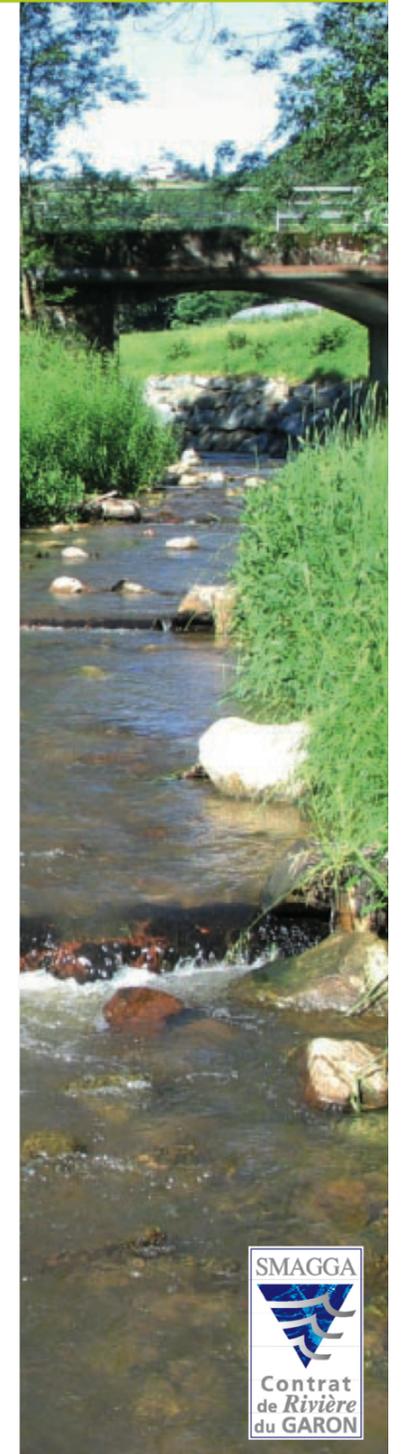


Pérenniser la gestion globale de l'eau

- **Améliorer la gestion transversale des problématiques, rechercher une cohérence entre politique d'urbanisme, aménagement du territoire et politique de gestion de l'eau, poursuivre une démarche participative et solidaire des acteurs**
 - Animer et coordonner la démarche et les structures
 - Elaborer un SAGE



CALENDRIER PREVISIONNEL



CALENDRIER PREVISIONNEL

	2012											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Finalisation de l'étude de gestion quantitative												
Elaboration du programme d'actions et concertation avec les maîtres d'ouvrage												
Concertation des partenaires financiers												
Rapport définitif												
Validation en comité de rivière												
Passage en comité de bassin												

